

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**1^{er} JUIN 2015
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 1^{er} juin 2015, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Absences motivées : Monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et M. Sébastien Roy, *directeur général*

Sont également présents : Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

Le maire Martin Dampousse confirme à l'assistance le retrait du sujet ci-après à l'ordre du jour :

25. Acquisition d'un tracteur multifonctions 4 roues motrices 2014 ou 2015
Aubin et St-Pierre Inc.

2015-245 Dépôt du rapport financier consolidé pour l'exercice 2014 et du rapport du vérificateur

Considérant que la trésorière, M^{me} Denise Beauchemin, a fait dépôt du rapport financier consolidé de la Ville de Varennes pour l'exercice 2014 et du rapport du vérificateur;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du rapport financier consolidé de la Ville de Varennes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 préparé par la directrice des finances et trésorière du Conseil et du rapport du vérificateur.

Adoptée.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Localisation des zones H-646 à H-649
- Installations communes municipales visées par le règlement 821

- Usages retirés dans le cadre du règlement 707-74

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2015-246 Approbation procès-verbal Séance générale 4 mai 2015

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 4 mai 2015 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2015-247 Approbation procès-verbal Séance spéciale 11 mai 2015

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 11 mai 2015 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2015-248 Approbation procès-verbal de correction Résolution 2015-173

Considérant l'article 92.1 de la *loi sur les cités et villes*;

Considérant l'erreur cléricale;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis LeBlanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du procès-verbal de correction de l'erreur cléricale qui s'est glissée dans le titre et le texte de la résolution 2015-173.

Adoptée.

2015-249 Approbation des comptes – mai 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Denis LeBlanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

A2015-19 Règlement 707-76 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour fins de concordance au Règlement 162-25 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-76 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour fins de concordance au Règlement 162-25 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville.

2015-251 Adoption - Premier projet de règlement numéro 707-76 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour fins de concordance au Règlement 162-25 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-76 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour fins de concordance au Règlement 162-25 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville soit et est adopté.

Adoptée.

A2015-20 Règlement 707-77 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour modifier certaines normes relatives aux dimensions des terrains, des bâtiments et leur implantation (zone H-647) et prévoir des dispositions particulières pour l'entreposage de rouli-bac (zones H-647, H-648 et H-649)

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-77 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour modifier certaines normes relatives aux dimensions des terrains, des bâtiments et leur implantation (zone H-647) et prévoir des dispositions particulières pour l'entreposage de rouli-bac (zones H-647, H-648 et H-649).

2015-252 Adoption - Premier projet de règlement numéro 707-77 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour modifier certaines normes relatives aux dimensions des terrains, des bâtiments et leur implantation (zone H-647) et prévoir des dispositions particulières pour l'entreposage de rouli-bac (zones H-647, H-648 et H-649)

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-77 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour modifier certaines normes relatives aux dimensions des terrains, des bâtiments et leur implantation (zone H-647) et prévoir des dispositions particulières pour l'entreposage de rouli-bac (zones H-647, H-648 et H-649).

Adoptée.

A2015-21 Règlement 821 décrétant la construction de certaines installations communes municipales dans le projet Eau Boisé et décrétant un emprunt et des dépenses n'excédant pas 370 000 \$ pour en acquitter le coût

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis LeBlanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 821 décrétant la construction de certaines installations communes municipales dans le projet Eau Boisé et décrétant un emprunt et des dépenses n'excédant pas 370 000 \$ pour en acquitter le coût.

2015-253 Adoption – Règlement 534-48 modifiant le règlement numéro 534 afin d'assurer la concordance avec le règlement RM-VAR-204

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 534-48 modifiant le règlement numéro 534 afin d'assurer la concordance avec le règlement RM-VAR-204.

Adoptée.

2015-254 Adoption - Règlement RM-VAR-204 concernant la circulation

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement RM-VAR-204 concernant la circulation.

Adoptée.

2015-255 Adoption – Règlement 707-71 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d’y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d’ordre général, technique ou administratif en vue d’une meilleure compréhension et application dudit règlement

Attendu qu’aucune personne intéressée n’ayant le droit de déposer une demande d’approbation référendaire ne s’est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis LeBlanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-71 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d’y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d’ordre général, technique ou administratif en vue d’une meilleure compréhension et application dudit règlement.

Adoptée.

2015-256 Adoption – Règlement 707-74 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de retirer certains usages dans les zones I-207, I-208, C-209, I-222, I-227 et C-228 (boul. Lionel-Boulet)

Attendu qu’aucune personne intéressée n’ayant le droit de déposer une demande d’approbation référendaire ne s’est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville adopte le règlement numéro 707-74 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de retirer certains usages dans les zones I-207, I-208, C-209, I-222, I-227 et C-228 (boul. Lionel-Boulet).

Adoptée.

**2015-257 Règlement numéro 812 décrétant des travaux de reconstruction et réaménagement de l’intersection de la route 132 avec les boulevards Lionel-Boulet et de la Marine
Emprunt temporaire
Banque Nationale Groupe financier**

Considérant que le règlement 812 décrétant un emprunt de 1 230 000 \$ pour des travaux de reconstruction et réaménagement de l’intersection de la route 132 avec les boulevards Lionel-Boulet et de la Marine a reçu l’approbation du ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire le 7 mai 2015;

Considérant l'adoption de la résolution no 2015-012 lors de la séance générale du 12 janvier 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 1 230 000 \$ et ce jusqu'au financement permanent.

La présente résolution remplace la résolution no 2015-012.

Adoptée.

**2015-258 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2015-042
Agrandissement du bâtiment principal
1450, boul. Lionel-Boulet**

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2015-05-35 du 6 mai 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2015-042 afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal, le tout tel que présenté sur les plans de Bertrand Frigon, architecte, plan numéro 2014-255 en date du 17 mars 2015.

Le bâtiment est sis au 1450, boul. Lionel-Boulet sur les lots 282-13 et 282-14 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone I-207.

Adoptée.

**2015-259 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2015-045
Agrandissement du bâtiment principal
1183, chemin de la Rivière-aux-Pins**

Considérant la recommandation majoritaire positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2015-05-40 du 6 mai 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2015-045 afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal, le tout tel que présenté sur les plans déposés par le propriétaire en date du 17 avril 2015, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- la couleur du revêtement extérieur de l'agrandissement devra s'harmoniser avec la couleur de la brique existante du bâtiment;
- la couleur du revêtement de la toiture devra être gris pâle afin de se rapprocher de la couleur d'origine de la toiture.

Le bâtiment est sis au 1183, chemin de la Rivière-aux-Pins sur les lots P-275, P-263, P-262 et P-261 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans les zones A203 et A204.

Adoptée.

**2015-260 Programme Rénovation Québec, Volet VI
Demande de remise en application – Programmation 2015-2016**

Considérant que dans son budget 2015-2016, le gouvernement du Québec a annoncé des investissements de 35 millions de dollars pour la poursuite des interventions dans les programmes d'amélioration de l'habitat de la Société d'habitation du Québec (SHQ);

Considérant que malgré cette annonce, le gouvernement du Québec n'a prévu aucun nouvel investissement spécifique pour le Programme Rénovation Québec dans le budget 2015-2016;

Considérant que le Volet VI «Les maisons lézardées» du Programme Rénovation Québec, permet à une municipalité de mettre en place son propre programme pour venir en aide aux propriétaires de maisons dont les fondations présentent des lézardes à la suite de leur affaissement;

Considérant que la présence de maisons dont les fondations présentent des lézardes à la suite de leur affaissement constitue une problématique sur le territoire de la Ville de Varennes;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis LeBlanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal demande au gouvernement du Québec et à la SHQ, la remise en application du Volet VI du Programme Rénovation Québec «Les maisons lézardées» pour sa programmation 2015-2016.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

**2015-261 Nettoyage des stations de pompage et siphons de rues pour 2015, avec option de reconduction pour une année supplémentaire en 2016
*Kelly Sani-Vac Inc.***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour le nettoyage des stations de pompage et siphons de rues pour 2015, avec option de reconduction pour une année supplémentaire en 2016;

Considérant la réception de trois (3) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 15 mai 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Kelly Sani-Vac Inc.*, de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, datée du 12 mai 2015, pour le nettoyage des stations de pompage et siphons de rues pour 2015, avec option de reconduction pour une année supplémentaire en 2016, pour un montant total de 13 406,09 \$ incluant les frais d'imprévus et les taxes pour 2015.

Certificat de la trésorière numéro 2683

Adoptée.

2015-262 Acquisition d'une remorque basculante neuve
Remorque 116

Considérant la recherche de prix pour l'acquisition d'une remorque basculante neuve;

Considérant la réception de prix de trois (3) fournisseurs;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat à *Remorque 116*, de Saint-Basile-le-Grand, pour l'acquisition d'une remorque basculante neuve pour un montant total de 9 370,46 \$ taxes incluses auquel s'ajoute les frais d'immatriculation au montant de 73 \$.

L'imputation de ce montant, à l'exception des frais d'immatriculation, sera affecté au fonds de roulement et le remboursement s'effectuera sur une période de 3 ans à compter de 2016.

Certificat de la trésorière numéro 2688

Adoptée.

2015-263 Réfection de la piscine du parc Pré-Vert
Rustop International

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la réfection de la piscine du parc Pré-Vert;

Considérant la réception d'une (1) soumission;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 20 mai 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la soumission conforme présentée par *Rustop International*, de Saint-Sulpice, datée du 7 mai 2015, pour la réfection de la piscine du parc Pré-Vert, pour un montant total de 45 932,52 \$ taxes incluses.

Cette dépense est imputable au fonds de parcs et terrains de jeux.

Certificat de la trésorière numéro 2685

Adoptée.

**2015-264 Pavage de sentiers – Parcs de la Source, du Vallon et Carrousel et section du garage municipal
*Pavage Citadin Inc.***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour le Pavage de sentiers – Parcs de la Source, du Vallon et Carrousel et section du garage municipal;

Considérant la réception de six (6) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 20 mai 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Pavage Citadin Inc.*, de Brossard, datée du 14 mai 2015, pour le Pavage de sentiers – Parcs de la Source, du Vallon et Carrousel et section du garage municipal, pour un montant total de 74 697,97 \$ incluant les frais d'imprévu et les taxes.

Un montant de 10 045 \$ plus taxes est imputable au fonds des dépenses en immobilisation via le surplus de la RIEP transféré à la Ville en 2013 et un montant 54 923,88 \$ plus taxes est imputable au fonds de parcs et terrains de jeux.

Certificat de la trésorière numéro 2686

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2015-265 Autorisation de signature
Bail agricole – Lot 93**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le bail à intervenir entre monsieur François Borduas et la Ville de Varennes; tel bail est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

2015-266 Autorisation de signature
Acte de servitude de conduite d'égout en arrière-lot
44, rue Sainte-Anne

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis LeBlanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude de conduite d'égout en arrière-lot à intervenir entre monsieur Jean Robert et la Ville de Varennes; tel acte de servitude est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Certificat de la trésorière numéro 2689

Adoptée.

2015-267 Autorisation de signature
Acte de servitude de borne fontaine et lampadaire
30, rue de la Fabrique – Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anne

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis LeBlanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude à intervenir entre la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anne et la Ville de Varennes; tel acte de servitude est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

2015-268 Autorisation de signature
Bail – Maison des jeunes de Varennes inc.

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le bail à intervenir entre la Maison des jeunes de Varennes inc. et la Ville de Varennes; tel bail est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2015-269 Autorisation de signature
Acte de servitude (aérien-souterrain)
Novoparc – Lot 509-P**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude à intervenir entre Hydro-Québec, Bell Canada et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2015-270 Autorisation de signature
Entente de contribution aux coûts des travaux (Novoparc)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis LeBlanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente de contribution aux coûts des travaux à intervenir entre la Ville de Varennes et Hydro Québec; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2015-271 Appui de la Ville de Varennes
Demande à la CPTAQ – 1487, chemin de la Rivière-aux-Pins
Ajout d'un usage additionnel commercial**

Considérant la demande d'autorisation déposée auprès de la CPTAQ par les requérants afin d'exercer un usage additionnel commercial;

Considérant que la CPTAQ requière un appui de la Ville de Varennes;

Considérant que le projet soumis est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ formulée par madame Caroline Chapados et monsieur Jacques Corbeil afin de permettre l'ajout d'un usage additionnel commercial à une résidence située au 1487, chemin de la Rivière-aux-Pins.

La présente résolution est motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles dont copie est jointe en annexe A de la présente comme si au long récitée.

Adoptée.

**2015-272 Appui de la Ville de Varennes
Demande à la CPTAQ
Lots 11-P, 12-P, 13-P, 14-P, 15-P, 17-P, 21-P et 176
Aliénation d'une partie de propriété et utilisation autre qu'à des fins agricoles**

Considérant la demande d'autorisation déposée auprès de la CPTAQ afin que Dow Chemical puisse vendre les parties de lots (nos 11-12-13-14-15-17-21 et 176) dont elle est propriétaire et faire reconnaître l'utilisation à des fins autres qu'agricoles des parties de lots (nos 13-14-16-17 et 21) qu'elle conservera;

Considérant que le promettant-acheteur est Les entreprises Fontagro inc., lequel se spécialise dans l'industrie agricole, et que par conséquent l'usage agricole continuera d'être exercé sur les parties de lots visées;

Considérant que la compagnie Dow Chemical conservera les parties de lots où sont situées ses installations;

Considérant que la CPTAQ requière un appui de la Ville de Varennes;

Considérant que le projet soumis est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Denis LeBlanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ formulée par Dow Chemical Canada ULC afin de lui permettre un usage à une fin autre que l'agriculture des lots 13-P, 14-P, 16-P, 17-P et 21-P au cadastre officiel de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères.

D'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ formulée par Dow Chemical Canada ULC afin de vendre les lots 11-P, 12-P, 13-P, 14-P, 15-P, 17-P, 21-P et 176 au cadastre officiel de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères.

La présente résolution est motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles dont copie est jointe en annexe A de la présente comme si au long récitée.

Adoptée.

**2015-273 Rivière Saint-Charles
Stations de pompage
Demande à la MRC de revoir la répartition des coûts**

Considérant que la MRC Marguerite-D'Youville est responsable de l'exploitation de deux stations de pompage sur la rivière Saint-Charles;

Considérant que depuis 1993 les coûts d'exploitation de ces stations et les coûts de travaux spéciaux sont à la charge du bassin versant de la rivière Saint-Charles;

Considérant que le Conseil est d'opinion que le modèle actuel de répartition des coûts ne respecte pas le principe de l'utilisateur payeur;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Denis LeBlanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que demande soit et est adressée à la MRC Marguerite-D'Youville de reconsidérer le modèle actuel de répartition des coûts d'exploitation et des coûts de travaux spéciaux des stations de pompage de la rivière Saint-Charles.

Adoptée.

2015-274 Demande d'aide financière au Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) dans le cadre du développement des collections des bibliothèques publiques autonomes

Considérant les impacts positifs de l'aide financière reçue de la part du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme d'aide au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes sur la bonification et la diversité des collections de la bibliothèque municipale et sur l'utilisation des services de la bibliothèque par la population varennoise;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise la production et le dépôt au ministère de la Culture et des Communications du Québec d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes;

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes désigne madame Chantal Pelletier, bibliothécaire – chef de division, comme mandataire aux fins de ce projet et qu'elle transmette copie de la présente résolution au bureau régional du MCCQ.

Adoptée.

**2015-275 Demande d'accès gratuit rampe de mise à l'eau parc de la Commune saison 2015
Laboratoire des essais environnementaux du Québec**

Considérant la demande d'autorisation d'Environnement Canada pour l'utilisation gratuite de la rampe de mise à l'eau au parc de la Commune pour la saison 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville leur remette un permis pour l'accès à la rampe de mise à l'eau saison 2015.

Adoptée.

**2015-276 Entente de services bancaires – Banque Nationale du Canada
Prolongation pour 1 an**

Considérant le rapport de recommandation de la directrice du Service des finances et trésorière en date du 7 mai 2015;

Considérant que le contrat octroyé par la résolution 2011-220 autorise la prolongation de l'entente de services bancaires aux mêmes conditions pour une période d'une année supplémentaire;

Considérant l'acceptation de la Banque Nationale du Canada de renouveler l'offre de services bancaires avec la Ville pour une période d'un an, selon les dispositions de l'entente de services bancaires actuelle annexée à la présente comme si au long reproduite;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De renouveler l'entente de services bancaires avec la Banque Nationale du Canada pour une période d'un an jusqu'au 31 juillet 2016 et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Varennes.

Adoptée.

2015-277 Demande de transferts budgétaires 2015

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis LeBlanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter les transferts budgétaires au montant de 604 354 \$ pour 2015, conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 26 mai 2015 dont copie est jointe en annexe des présentes comme si au long récitée.

Adoptée.

**2015-278 Modification contractuelle – Construction Bauval inc.
Voie cyclable du boulevard René-Gaultier**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;
Considérant la résolution 2015-156 adoptée par le conseil municipal le 13 avril 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle) afin d'octroyer un montant additionnel de 167 617,47 \$ taxes incluses au contrat de Construction Bauval inc., afin de répondre aux travaux supplémentaires requis pour l'entretien et le maintien des infrastructures municipales concernées.

Ces dépenses sont affectées au règlement 818.

Certificat de la trésorière numéro 2687

Adoptée.

2015-279 **Modifications contractuelles**
Honoraires professionnels supplémentaires
Solmatech inc.
Le Groupe-Conseil Génipur inc.

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi de ces contrats, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi de contrat aurait été le même;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis LeBlanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle) afin d'octroyer un montant additionnel de 6 000,00 \$ plus taxes au contrat de Le Groupe-Conseil Génipur inc., lequel a été octroyé par la résolution 2013-226, adoptée par le conseil municipal le 3 juin 2013 et modifiée par les résolutions 2014-356 et 2015-064, pour les honoraires supplémentaires visant la préparation des plans et devis pour la construction d'une nouvelle entrée de services d'aqueduc (Groupe Focus) sur la rue Jean-Coutu et la surveillance requise lors du raccordement.

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle) afin d'octroyer un montant additionnel de 2 225,00 \$ plus taxes au contrat de Solmatech inc., lequel a été octroyé par la résolution 2014-246, adoptée par le conseil municipal le 2 juin 2014 et modifiée par les résolutions 2014-355 et 2014-389, afin d'assurer le coût des honoraires supplémentaires visant le contrôle qualitatif des matériaux en raison des travaux susmentionnés.

Ces dépenses sont affectées au règlement 796.

Certificat de la trésorière numéro 2691

Adoptée.

**2015-280 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2015-06 préparé et rédigé par la division des Ressources humaines en date du 27 mai 2015.

Adoptée.

**2015-281 Embauche – Chef de division – comptabilité et trésorier adjoint
Service des finances
Monsieur Rémi Dubois**

Considérant la recommandation de la direction générale, division ressources humaines, en date du 25 mai 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal confirme la nomination de monsieur Rémi Dubois au poste de chef de division – comptabilité et trésorier adjoint, poste cadre à temps complet, à compter du 22 juin 2015.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si tout au long reproduites.

Adoptée.

**2015-282 Office municipal d'habitation de Varennes
Dépôt des états financiers
Exercice 2014**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Varennes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, ne montrant aucun déficit.

Adoptée.

**2015-283 Demande d'autorisation de passage
Tour CIBC Charles-Bruneau**

Attendu la demande d'autorisation de passage transmise à la Ville de Varennes par la Fédération québécoise des sports cyclistes dans le cadre de l'organisation du Tour CIBC Charles-Bruneau prévue le vendredi 10 juillet 2015;

Attendu que le Conseil municipal souhaite encourager cette organisation dans sa mission d'amasser des fonds en soutien au combat que livrent les enfants atteints de cancer;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise la tenue d'un tour cycliste sur les artères suivantes : route Marie-Victorin, rue Sainte-Anne, montée de Picardie, chemin de la Baronnie, chemin de la Pointe-aux-Pruches, montée de la Baronnie, chemin de la Butte-aux-Renards, chemin Jean-Paul-Choquet, montée du Lac, chemin du Pays-Brûlé, boulevard Lionel-Boulet et boulevard de la Marine lors de l'événement qui se déroulera le vendredi 10 juillet 2015 entre 12 h 45 et 15 h 15.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Suivi des demandes au Service aux citoyens
- Hausse de tarification à la rampe de mise à l'eau
- Palmarès des municipalités et rémunération des fonctionnaires
- Félicitations au directeur général pour ses actions lors de l'incident chez Kronos
- Présence du maire lors de l'incident chez Kronos
- Avancement des travaux sur la nouvelle bibliothèque
- Poursuite de Construction Gaétan Paradis
- Demande de diminution de la taxation
- Règlement interdisant d'insulter les policiers
- Demande de remise en place du Programme de subvention pour maisons lézardées et inclusion des travaux déjà en cours
- Remerciements à la ville et ses employés pour le tournoi provincial de soccer
- Demande d'abaissement de la tarification à la rampe de mise à l'eau
- Insuffisance de l'éclairage au terrain de soccer-football synthétique
- Appui à la hausse de tarification pour la rampe de mise à l'eau
- Nature des modifications apportées par le règlement 707-77
- Demande de diffusion des séances du conseil sur le Web
- Changement de nom de l'école J.-P.- Labarre
- Coupe d'arbre dans les parcs
- Utilisation projetée des lots acquis par la ville près de la frayère Saint-Charles
- Mesures d'accessibilité au nouvel aréna privé
- Demande d'entretien des aménagements paysagers publics
- Impacts du refus du ministère de la Sécurité publique pour la formation d'un corps de police indépendant à la Ville de Chambly

- Félicitations au directeur général pour sa gestion des incidents à la compagnie Kronos
- Appui à la hausse de tarification à la rampe de mise à l'eau
- Dettes consolidées des organismes en matière de transport
- Stationnement de véhicules sans remorque dans les espaces réservés au parc de la Commune
- Nombre d'arbres plantés au parc du Pré-Vert
- Avancement du dossier de voie de contournement du transport lourd

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 56.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA